Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260305-D20260305_11-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 20 h
15	12

Date de la convocation
02 mars 2026
Nombre de pouvoirs
2
Numéro de la délibération
2026-11

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du jeudi 05 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 05 mars 2026, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 20h00 : M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, M. Stéphane JEULAND, M. Stéphane PAUTONNIER, M. Aurélien GRANGÉ, Mme Nathalie RABALLAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Georges COURTOUX, Mme véronique LACONCHE.

Etait absent excusé à 20h00 ayant donné procuration :
Mme Monique BRUNET (pouvoir à Mme Chrystèle LECOINTRE)
M. Adrien SIMON (pouvoir à Mme Marie-Thérèse LOUVIOT)

Etait absent excusé à 20h00 :

Mme Hélène GOSSELIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2026-11 – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) commune et budgets annexes 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu l'avis de la Commission Finance en date du 5 février 2026 ;
Vu la balance des comptes visée par le trésorier ;
Vu le Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la Commune de Landéan ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui amplifie leurs travaux en amont de la procédure du CFU ;

Considérant les éléments susvisés, le Conseil municipal examine le Compte Financier Unique 2025 :

COMMUNE

- **Constate un excédent cumulé de** 400 435.76 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- **Constate un excédent cumulé de** 240 606.83 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

APPROUVE le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	115 230.20 €		285 205.56 €	400 435.76 €
Fonctionnement	240 967.52 €	220 967.52 €	220 606.83 €	240 606.83 €
TOTAL	**356 197.72 €**	**220 967.52 €**	**505 812.39 €**	**641 042.59 €**

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260305-D20260305_11-DE

LOTISSEMENT BEAULIEU

- **Constate un déficit cumulé de** – 51 256.34 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- **Constate un déficit cumulé de** – 13 705.78 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

APPROUVE le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	-51 256,34 €			-51 256,34 €
Fonctionnement	-13 705,78 €			-13 705,78 €
TOTAL	**- 64 962.12 €**			**- 64 962.12 €**

LOTISSEMENT RESIDENCE LES MOLANS

- **Constate un déficit cumulé de** – 35 788.93 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- **Constate un excédent cumulé de** 18 365.37 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

APPROUVE le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	-35 788.93 €			-35 788.93 €
Fonctionnement	18 365.37 €			18 365.37 €
TOTAL	**- 17 423.56 €**			**- 17 423.56 €**

LOTISSEMENT RESIDENCE L'OREE DU BOIS

- **Constate un déficit cumulé de** – 162 148.09 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- **Constate un déficit cumulé de** – 514.64 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

APPROUVE le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	- 147 407.22 €		- 14 740.87 €	- 162 148.09 €
Fonctionnement	- 514.64 €			- 514.64 €
TOTAL	**- 147 921.86 €**		**-14 740.87 €**	**- 162 662.73 €**

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260305-D20260305_11-DE

LOTISSEMENT TANNEUR DES VILLETTES

- **Constate un déficit cumulé de** – 5 265.20 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- **Constate un déficit cumulé de** – 0.04 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

APPROUVE le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	- 5 265.20 €			- 5 265.20 €
Fonctionnement	- 0.04 €			- 0.04 €
TOTAL	**- 5 265.24 €**			**- 5 265.24 €**

Monsieur le Maire se retire et Monsieur Patrice MARIE, premier adjoint, fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 14 voix pour.

- **APPROUVE** le passage du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget Commune, des lotissements Beaulieu, Résidence les Molans, L'orée du Bois et Tanneur des Villettes comme présentés ci-dessus.
- **APPROUVE** le Compte Financier Unique de la Commune de Landéan présenté par l'ordonnateur et le comptable public ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Hélène GOSSELIN
Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Landéan,
Le 05 mars 2026,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDEAN 35133

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260305-D20260305_11-DE